



CINÉMA[s]  
LE FRANCE

www.abc-lefrance.com

# AMIANTE LE PRIX DU SILENCE DE DANIEL CATTELAIN

fiche film

## FICHE TECHNIQUE

FRANCE - 2003 - 52 mn

Réalisation & scénario :  
Daniel Cattelain

Photo :  
Philippe Herpin

Montage :  
Marion Chataing



**SYNOPSIS** Plus de 100 000 décès liés à l'amiante sont attendus en France d'ici 2025. L'hécatombe touche les travailleurs de l'amiante dans le bâtiment, les équipements automobiles, les chantiers navals, mais aussi leurs proches, leurs enfants, les voisins des usines. Comment a-t-on pu en arriver là ? Pour répondre à cette question, Daniel Cattelain est revenu dans la ville de son adolescence, Condé-sur-Noireau, gros bourg du Calvados où l'on a travaillé l'amiante pendant plus d'un siècle. Il a retrouvé les acteurs de l'époque, ouvriers, patrons, médecins, malades. Les réponses, à travers les souvenirs de chacun, révèlent que la vérité était connue depuis longtemps. Mais quelle vérité ? Connue de qui ? Et ceux qui savaient, qu'ont-ils fait ? Pourquoi a-t-on attendu tant d'années avant d'interdire l'amiante ? Le documentaire décortique ces « mortelles inerties ».



## CRITIQUE

Les années soixante. La société Ferodo, installée à Condé-sur-Noireau, dans le Calvados, est spécialisée dans les garnitures de frein et d'embrayage. Depuis 1880, elle travaille l'amiante et, pour tous, ce matériau est une véritable aubaine. Dans ce lieu de mort lente, il n'y a pas de problème pour se faire embaucher. Si travailler l'amiante en poudre n'est pas des plus gratifiants, la paye est bonne. S'estimant heureux de bosser dans des usines aux noms exotiques - Martinique, Petit-Suisse, Vauvert... - les employés ne cherchent pas la petite bête. L'idée de faire des règles de trois pour connaître la durée moyenne de vie des habitants n'a pas encore heurté l'esprit. Que la liste des décès dans la ville ou les environs de personnes travaillant à Ferodo s'allonge n'attire guère l'attention. Pourtant, depuis 1905, la toxicité de l'amiante est connue. On sait qu'inhaler ce produit provoque, à long terme, l'asbestose, une maladie pulmonaire grave. On voit des employés avoir des difficultés pour respirer avant de mourir d'un cancer de la plèvre. Mais cela n'alerte personne... ou presque. Si très tôt les syndicats ont soulevé le problème, de même que le Secours rouge, ça n'émeut pas grand monde. Le mutisme des dirigeants de Ferodo, pour qui tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, prime. Et la poussière d'amiante de continuer ses basses œuvres. Ce n'est qu'en 1975, quand l'usine déversera ses déchets dans la nature, privant la ville d'eau po-

table, que la chape de plomb fut levée. L'amiante, reconnue cause de maladie professionnelle depuis 1947, ne sera interdite en France qu'en 1997. Pour être remplacée par des fibres céramiques réfractaires. Reconnues, elles, cancérigènes par une directive européenne. Comme dirait l'autre : «Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme...»

Fernand Nouvet

<http://www.humanite.presse.fr>

